

**FORMULE 20**

**(Loi sur les services à la famille, L.N.-B. 1980, c.F-2.2, art.79(4))**

**AVIS D'AUDIENCE**

DESTINATAIRE : Le ministre des Familles et des Enfants

SACHEZ QUE je (nous), ....., et ....., de .....

dans le ..... de ....., province du Nouveau-Brunswick,

avons demandé une ordonnance d'adoption pour l'enfant .....  
(prénom(s), l'initiale du nom de famille et son numéro

....., né(e) le ..... à .....  
d'enregistrement de naissance) (jour/mois/année)

dans la province du Nouveau-Brunswick.

ET SACHEZ DE PLUS que la demande d'adoption sera entendue à ....., le ..... 20. ....  
à ..... h ou aussitôt que possible par la suite.

FAIT à ....., le ..... 20. ....

.....  
(signature)

.....  
(signature)

85-17; 88-189; 2000, ch. 26, art. 115; 2008, ch. 6, art. 18; 2016, ch. 37, art. 68